

Rapport de production trimestriel – Juin 2019

CHAMPION IRON ANNONCE DES RÉSULTATS RECORDS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2020

La production trimestrielle la plus élevée de l'histoire du Lac Bloom avec 1 989 400 tmh et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation records de 91,9 millions \$ pour le trimestre

Montréal, le 31 juillet 2019 - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer de solides résultats opérationnels et financiers pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2019 de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

Pour tous les détails concernant les états financiers consolidés résumés non audités et le rapport de gestion connexe, veuillez consulter les documents de la Société déposés sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de la Société (www.championiron.com). Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Détails relatifs à la conférence téléphonique

Champion tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion à 8 h 30 HAE (heure de Montréal) le mercredi 31 juillet 2019 pour discuter des résultats du premier trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020. Les détails relatifs à la conférence téléphonique sont fournis à la fin du présent rapport de production trimestriel.

1. FAITS SAILLANTS

Opérationnels

- Production trimestrielle record de 1 989 400 tonnes métriques humides (« tmh ») de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe), comparativement à 1 542 900 tmh à la même période l'an dernier;
- Accent mis sur l'amélioration à court terme de la capacité et de la fiabilité de la mine et de l'usine afin de maximiser les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation durant les périodes de prix élevés du minerai de fer;
- Récupération trimestrielle record de 82,1 %, établissant un nouveau record historique depuis la première mise en service de la mine du Lac Bloom en 2010; et
- Coût comptant total¹ (C1) de 54,3 \$ par tonne métrique sèche (« tms ») vendue et coût de maintien tout-inclus¹ (« CMTI ») de 62,8 \$/tms vendue au premier trimestre, comparativement à 55,0 \$/tms et 59,9 \$/tms, respectivement, à la même période l'an dernier.

Financiers

- Résultat net de 74,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 20,7 millions \$ à la même période l'an dernier;
- Bénéfice par action (« BPA ») attribuable aux actionnaires de Champion de 0,09 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 0,03 \$ à la même période l'an dernier. Le BPA a été affecté par une réévaluation des instruments financiers hors caisse. Excluant cet élément, le BPA aurait été de 0,14 \$;

- Revenus de 277,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 150,7 millions \$ à la même période l'an dernier;
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation après les variations du fonds de roulement totalisant 91,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 46,7 millions \$ à la même période l'an dernier;
- BAIIA¹ totalisant 166,9 millions \$, représentant une marge BAIIA¹ de 60 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à un BAIIA¹ de 44,9 millions \$, représentant une marge BAIIA¹ de 30 % à la même période l'an dernier; et
- Liquidités² de 210,7 millions \$ au 30 juin 2019, comparativement à 153,3 millions \$ au 31 mars 2019.

Croissance

- Signature d'une lettre d'entente exécutoire visant l'acquisition de la participation en capitaux propres de 36,8 % de Ressources Québec (« RQ ») dans Minerai de fer Québec (« MFQ »), qui porterait la participation de la Société dans MFQ à 100 %, pour une contrepartie au comptant totale de 211 millions \$. À la suite de cette transaction, la totalité des profits de MFQ seront attribués aux actionnaires de Champion. La clôture de cette transaction est prévue au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020 sans ajustement subséquent au fonds de roulement;
- Signature d'un accord avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour un placement en actions privilégiées pour un produit de 185 millions \$;
- Signature d'un engagement ferme pour une facilité de crédit de 200 millions \$ US entièrement souscrite auprès de la Banque Scotia et de la Société Générale;
- Publication des résultats positifs de l'étude de faisabilité portant sur la Phase II (l'« Étude de Faisabilité »), avec un TRI après impôt de 33,4 % et une VAN après impôt de 956 millions \$, qui envisage de doubler la capacité globale de la mine du Lac Bloom, de 7,4 Mtpa à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe; et
- Approbation d'un budget initial de 68 millions \$ pour faire progresser le projet d'ici la fin de l'année 2019 de façon à consolider l'échéancier établi dans l'Étude de Faisabilité.

« Nous sommes extrêmement satisfaits de la solide performance de l'équipe opérationnelle encore une fois ce trimestre et nous sommes fiers d'avoir établi un nouveau record pour la production trimestrielle au Lac Bloom, surtout dans une période qui a connu un deuxième arrêt majeur planifié », a déclaré David Cataford, PDG de Champion. « Afin de tirer profit du contexte favorable entourant le prix du minerai de fer alors que notre Société n'a pas de couverture, nous avons optimisé les opérations visant à assurer une plus grande fiabilité de la mine et de l'usine à court terme afin de maximiser les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Cette initiative a également permis à notre équipe de repousser les limites au Lac Bloom et d'identifier d'autres goulots d'étranglement qui pourraient éventuellement assurer une croissance organique accrue pour la Société. »

2. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE LA MINE DU LAC BLOOM³

	Trois mois terminés le 30 juin	
	2019	2018
Données d'exploitation		
Stérile extrait (tmh)	3 580 900	3 372 900
Minerai extrait (tmh)	5 105 100	4 647 900
Ratio de déblaiement	0,7	0,7
Minerai broyé (tmh)	4 780 000	4 244 000
Teneur d'alimentation (% Fe)	32,5	31,1
Récupération (%)	82,1	77,1
Teneur du produit (% Fe)	66,2	66,5
Concentré de minerai de fer produit (tmh)	1 989 400	1 542 900
Concentré de minerai de fer vendu (tms)	1 906 700	1 740 400
Données financières (en milliers de dollars)		
Revenus	277 914	150 741
Coût des ventes	103 607	95 768
Autres dépenses	7 371	10 031
Charges financières nettes	29 052	14 239
Résultat net	74 241	20 748
BAIIA ¹	166 936	44 942
Statistiques (en dollars par tms vendue)		
Prix de vente moyen réalisé ¹	145,7	86,6
Coût comptant total (coût comptant C1) ¹	54,3	55,0
Coût de maintien tout inclus ¹	62,8	59,9
Marge d'exploitation ¹	82,9	26,7

Rendement opérationnel

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2019, 8,7 millions de tonnes de matériel ont été extraites, représentant une augmentation de 8 % comparativement au même trimestre l'an dernier. Cette hausse reflète une plus grande disponibilité de l'équipement minier et un taux d'utilisation plus élevé, témoignant des progrès réalisés par la Société dans le cadre de son programme de remise à neuf de l'équipement minier.

L'usine a traité 4 780 000 tonnes de minerai durant le premier trimestre, comparativement à 4 224 000 tonnes au même trimestre l'an dernier. L'écart positif de 13 % reflète le taux d'alimentation moyen par heure plus élevé à l'usine suivant la mise en œuvre d'améliorations opérationnelles visant à accroître la capacité et la fiabilité de l'usine. Le taux d'alimentation moyen plus élevé a été en partie contrebalancé par l'arrêt planifié majeur survenu au cours de la période.

La Société a atteint un taux de récupération moyen de plus de 82,1 % durant le premier trimestre, comparativement à 77,1 % à la même période l'an dernier. L'amélioration d'une période à l'autre est liée à l'optimisation en continu du circuit de récupération, qui s'est traduite par une récupération record de 84,6 % pour le mois de juin 2019, considérant une teneur d'alimentation de 32,1 % Fe. Les taux de récupération trimestriels et mensuels enregistrés durant la période ont établi de nouveaux records historiques depuis que la mine du Lac Bloom a été mise en service pour la première fois en 2010.

Grâce à ces éléments, Champion a produit 1 989 400 tmh de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe) durant le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 1 542 900 tmh à la même période l'an dernier.

La production, le taux d'alimentation par heure à l'usine, et le taux de récupération ont tous atteint des niveaux records durant le trimestre et ce, malgré le deuxième arrêt majeur planifié survenu depuis le commencement de la production commerciale.

3. RENDEMENT FINANCIER

A. Revenus

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2019, un total de 1 906 700 tonnes de minerai de fer à haute teneur ont été vendues à un prix de vente brut CFR Chine de 129,0 \$ US/tms avant les frais de transport maritime. Le prix de vente brut de 129,0 \$ US/tms représente une prime de 17 % par rapport au prix de référence établi au moyen de l'indice IODEX CFR Chine 62 % de fer (« P62 »), comparativement à une prime de 19 % au trimestre précédent, reflétant une augmentation de 21 % du prix de référence P62 pendant le trimestre. En déduisant les frais de transport maritime de 19,4 \$ US/tms, la Société a réalisé un prix moyen net de 109,6 \$ US (145,7 \$ CA) la tonne pour son minerai de fer à haute teneur livré au client final, bénéficiant d'un taux de change moyen de 1,33 \$ CA / \$ US. Conséquemment, les revenus totaux ont atteint 277 914 000 \$ pour la période. L'augmentation des ventes comparativement au trimestre précédent découle principalement du prix de vente et du volume de minerai de fer plus élevés.

B. Coût des ventes

Le coût des ventes comprend le coût des opérations minières, du traitement du minerai et les dépenses générales et administratives du site minier.

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2019, le coût comptant total¹ ou le coût comptant C1¹ par tonne a totalisé 54,3 \$/tms, comparativement à 55,0 \$/tms à la même période l'année précédente. Le coût comptant C1¹ de la période reflète l'impact de l'arrêt majeur planifié qui est survenu au cours de la période; cet arrêt planifié incluait des travaux d'entretien spécifiques requis après douze mois de fonctionnement. La Société a aussi profité de l'arrêt planifié pour mettre en œuvre d'autres initiatives visant à améliorer la fiabilité de l'usine, permettant ainsi à la Société de maximiser ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation durant les périodes où le prix de vente est particulièrement élevé. Le coût comptant C1¹ de la période comparative pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 représente la première période de mise en service et de rodage de la production.

C. Marge brute

La marge brute pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 a totalisé 170 693 000 \$, comparativement à 50 548 000 \$ à la même période l'an dernier. L'augmentation est une conséquence directe de la hausse nette de 68 % du prix réalisé pour le minerai de fer et du volume plus important, puisque l'usine était en phase de mise en service à la même période l'an dernier.

D. Autres dépenses

Les autres dépenses comprennent les paiements fondés sur des actions, les charges administratives du siège social ainsi que les dépenses liées à la durabilité et à la communauté (les « dépenses liées à la RSE »). Les dépenses liées à la RSE comprennent principalement l'impôt foncier et les taxes scolaires, ainsi que les dépenses liées à l'entente sur les impacts et les avantages auprès des Premières Nations.

La variation des autres dépenses et revenus pour le trimestre terminé le 30 juin 2019 comparativement à la même période l'an dernier est essentiellement attribuable aux frais de redémarrage engagés au premier trimestre de l'année précédente, ainsi qu'à la transformation de Champion d'une société en phase de développement à un producteur de minerai de fer. L'augmentation des paiements fondés sur des actions reflète la hausse du prix des actions d'une période à l'autre ainsi que l'octroi de rémunération à base de capitaux propres liés au rendement durant le dernier exercice financier terminé le 31 mars 2019.

E. Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont totalisé 29 052 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 14 239 000 \$ à la même période l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable à la variation de la juste valeur marchande du passif relié aux instruments financiers, en partie neutralisée par une perte de change non réalisée plus faible et la comptabilisation d'un actif relié aux instruments financiers hors caisse.

La variation de la juste valeur du passif relié aux instruments financiers reflète la variation du cours des actions ordinaires de la Société, qui se sont appréciées de 43,4 % durant la période; il s'agit d'un élément hors caisse. Cette variation du passif relié aux instruments financiers cessera avec le remboursement de la débenture de Glencore dans le cadre du refinancement. Conformément aux IFRS, la Société a également comptabilisé des actifs reliés aux instruments financiers hors caisse en lien avec la facilité de crédit existante.

La Société présente ses résultats en dollars canadiens et profite d'une couverture naturelle entre ses revenus générés en dollars américains et ses facilités de crédit à terme libellées en dollars américains. Par conséquent, la perte de change non réalisée comprise dans les charges financières nettes représente une dépense hors caisse associée à la conversion des facilités de crédit à terme en dollars canadiens. La Société conserve suffisamment de dollars américains à sa disposition pour éviter une perte de change au moment du versement des intérêts ou du capital. La perte non réalisée sur les investissements et le coût de désactualisation sont des effets hors caisse.

F. Impôts sur les bénéfices

Les filiales de la Société sont imposées au Canada et en Australie. En raison des pertes accumulées avant impôt, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices exigible ou différé relativement aux activités australiennes. MFQ, la filiale d'exploitation de Champion, est assujettie à l'impôt minier au Québec, dont le taux progressif varie entre 16 % et 28 % en fonction de la marge de profit minier tel que défini par les règlements fiscaux. La marge de profit minier représente le profit minier divisé par les revenus et est imposable selon les trois échelles suivantes :

Échelle d'imposition de la marge de profit minier	Taux d'imposition
Profit minier entre 0 % à 35 %	16 %
Profit minier au-delà de 35 %, jusqu'à 50 %	22 %
Profit minier au-delà de 50 %	28 %

De plus, MFQ est assujettie à l'impôt sur les bénéfices au Canada, où le taux statutaire est de 26,68 %. Durant le trimestre terminé le 30 juin 2019, l'impôt sur les bénéfices et l'impôt minier exigibles étaient de 53 362 000 \$ comparativement à 5 530 000 \$ à la même période l'an dernier. La variation de l'impôt sur les bénéfices exigible est attribuable à l'utilisation d'avantages fiscaux comme les pertes reportées de périodes antérieures, combinée à des bénéfices imposables plus élevés. La hausse de l'impôt minier d'une période à l'autre est attribuable à un profit minier imposable plus élevé. Les charges d'impôts sur les bénéfices différés de 6 667 000 \$, comparativement à un montant nul à la même période l'an dernier, se rapportent principalement à la dépréciation accélérée permise en vertu de la réglementation fiscale, qui n'avait pas été appliquée à la même période l'an dernier.

Durant la période, conformément à la réglementation locale, la Société a fait un versement de 34 059 000 \$ en lien avec l'impôt minier payable pour l'exercice financier terminé en 2019. L'impôt minier est maintenant payable en versements mensuels établis en fonction du montant payable l'année précédente. Puisque la Société n'a pas payé d'impôt sur les bénéfices pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2019, l'impôt sur les bénéfices exigible pour l'exercice financier actuel se terminant le 31 mars 2020 ne sera payable qu'en mai 2020.

G. Résultat net (perte nette) et BAIIA¹

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2019, la Société a généré un résultat net de 74 241 000 \$, pour un résultat net attribuable aux actionnaires de Champion de 38 751 000 \$ pour la période, représentant un bénéfice par action de 0,09 \$. À titre comparatif, un résultat net de 11 018 000 \$, ce qui représentait un bénéfice par action de 0,03 \$, avait été généré au trimestre terminé le 30 juin 2018. Puisque l'usine était toujours en période de démarrage et de mise en service au premier trimestre de l'exercice financier terminé le 31 mars 2019, l'écart est principalement attribuable au tonnage supplémentaire vendu suivant la fin du rodage, combiné à une hausse du prix de vente du concentré de minerai de fer.

Durant le premier trimestre terminé le 30 juin 2019, la Société a généré un BAIIA¹ de 166 936 000 \$ ou une marge BAIIA¹ de 60 %, comparativement à un BAIIA¹ de 44 942 000 \$ ou une marge BAIIA¹ de 30 % à la même période l'an dernier.

H. Coût de maintien tout inclus¹ et marge d'exploitation¹

La Société est d'avis que le CMTI¹ et la marge d'exploitation¹ sont des mesures reflétant les coûts reliés à la production de minerai de fer et servant comme indication de la capacité de la Société à opérer sans dépendre d'emprunts additionnels ou de l'utilisation des liquidités existantes. La Société définit le CMTI¹ comme étant les coûts totaux associés à la production de concentré de minerai de fer. Le CMTI¹ de la Société représente le total du coût des ventes, des frais administratifs du siège social et des dépenses en immobilisations de maintien, y compris les frais de déblaiement de la mine, le tout divisé par les tonnes sèches de concentré de minerai de fer vendues pour arriver à un montant par tms.

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2019, la Société a réalisé un CMTI¹ de 62,8 \$/tms comparativement à 59,9 \$/tms à la même période l'année précédente. L'écart d'une période à l'autre est dû à deux facteurs principaux. Premièrement, la Société a pris la prudente décision d'accélérer les travaux de construction visant à rehausser les digues du parc à résidus miniers afin d'assurer un dépôt sécuritaire des résidus miniers. Deuxièmement, la Société a fait d'autres investissements dans le programme de remise à neuf de l'équipement minier, requis pour accroître la disponibilité de la flotte. La décision conservatrice de la Société de devancer l'investissement dans le parc à résidus ne modifie pas le montant total qui aurait été investi dans le parc à résidus au cours des prochaines années, seul le moment de l'investissement est modifié. L'écart restant entre les périodes reflète le fait que le premier trimestre de 2018 n'incluait pas les dépenses en immobilisations de maintien, la Société étant encore dans la phase de mise en service.

En déduisant le CMTI¹ de 62,8 \$/tms du prix de vente moyen réalisé¹ de 145,7 \$/tms, la Société a généré une marge d'exploitation¹ de 82,9 \$ pour chaque tonne de concentré de fer à haute teneur vendue au premier trimestre terminé le 30 juin 2019, comparativement à 26,7 \$/tms à la même période l'an dernier.

I. Participation ne donnant pas le contrôle

Au 30 juin 2019, le gouvernement du Québec, par l'entremise de RQ, détenait une participation de 36,8 % dans MFQ et était donc considéré comme détenant une participation ne donnant pas le contrôle de Champion. Le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est basé sur les états financiers statutaires de MFQ. L'écart d'une période à l'autre est associé au début de la commercialisation le 1^{er} avril 2018, compensé par une variation de la juste valeur des passifs reliés aux instruments financiers.

Le 29 mai 2019, la Société a annoncé une transaction visant à acquérir la participation de 36,8 % de RQ dans MFQ, pour une contrepartie totale de 211 millions \$, qui n'est pas assujettie à des ajustements de fonds de roulement. Pour de plus amples détails sur la transaction proposée, veuillez consulter le communiqué de presse de Champion daté du 29 mai 2019, disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Lorsque Champion aura clôturé l'acquisition annoncée de la participation minoritaire détenue par RQ, Champion n'aura plus à lui attribuer une portion du résultat net de MFQ.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2019, la Société n'a pas réalisé de travaux d'exploration sur la propriété du Lac Bloom, ni sur ses autres propriétés. Les activités d'exploration reprendront en juillet 2019 sur la propriété du Lac Bloom.

Durant le trimestre, la Société a gardé toutes ses propriétés en règle. La Société n'a pas conclu d'ententes d'option durant le trimestre.

5. INFORMATIONS RELATIVES À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET À SA WEBDIFFUSION

Une webdiffusion et une conférence téléphonique au cours desquelles ces résultats seront abordés plus en détail auront lieu le mercredi 31 juillet 2019, à 8 h 30 HAE (heure de Montréal). Les auditeurs pourront suivre une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique à partir de la section Investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.championiron.com ou en composant sans frais le 1-888-390-0546 en Amérique du Nord ou le +1-888-076-068 en Australie.

La webdiffusion sera archivée à des fins de consultation et sera disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.championiron.com. Une rediffusion téléphonique sera également disponible dans la semaine suivant la conférence téléphonique, en composant le +1-888-390-0541 en Amérique du Nord ou le +1-416-764-8677 outremer, puis en composant le code d'accès 134161#.

¹ Le BAIIA, le prix de vente moyen réalisé, le coût comptant total ou le coût comptant C1, le CMTI et la marge d'exploitation sont des mesures de rendement non conformes aux IFRS et n'ont pas de définition officielle en vertu des IFRS. Consulter la section sur les mesures de rendement non conformes aux IFRS du rapport de gestion à la note 17.

² Les liquidités incluent les espèces et les quasi-espèces ainsi que les investissements à court terme.

³ La Société considère que les activités de production précommerciale à la mine du Lac Bloom ont débuté le 1^{er} avril 2018, avec l'expédition de la première cargaison de concentré de minerai de fer à haute teneur, et que la production commerciale a débuté le 30 juin 2018.

À propos de Champion Iron Limited

Champion est une société productrice de fer qui se consacre à l'exploration et à la mise en valeur du fer ainsi qu'au développement de ses importantes ressources de fer dans l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, dans la province de Québec. Depuis l'acquisition de la propriété de minerai de fer du Lac Bloom, son principal actif, la Société se concentre principalement sur l'amélioration des infrastructures minières et de traitement dont elle est maintenant propriétaire tout en menant de l'avant des projets visant à améliorer l'accès aux marchés mondiaux du fer, dont des initiatives en matière d'infrastructures ferroviaires et portuaires en collaboration avec le gouvernement et d'autres importantes parties prenantes du secteur et de la collectivité. L'équipe de direction de Champion comprend des professionnels ayant une expertise dans l'exploitation et la mise en valeur de mines et qui comptent aussi une vaste expérience en géotechnique, dans le développement de nouveaux sites et la gestion de sites miniers de longue date, incluant le développement de l'aspect logistique et du financement de tous les stades de développement dans l'industrie minière.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Michael Marcotte

Vice-président, Relations avec les investisseurs

514-316-4858, poste 128

info@championironmines.com

Pour plus d'informations à propos de Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site web à l'adresse : www.championiron.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme de l'information qui peut constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué de presse concernant des événements, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant (i) l'acquisition de la participation en capitaux propres de 36,8 % de RQ dans MFQ et sa date prévue de clôture; (ii) le placement en actions privilégiées auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour un placement en actions privilégiées pour un produit de 185 millions \$; (iii) la facilité de crédit auprès de la Banque Scotia et de la Société Générale; (iv) l'Étude de Faisabilité, son TRI après impôt et sa VAN après impôt; (v) le doublement de la capacité globale de la mine du Lac Bloom; (vi) la croissance de la Société; (vii) l'amélioration de la capacité et de la fiabilité de l'usine; (viii) le remboursement de la débenture de Glencore; et (ix) les activités et les programmes d'exploration de la Société, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de verbes comme « planifie », « s'attend à », « table sur », « estime », « prévoit », « prédit », « projette », « perçoit », « a l'intention de », « anticipe », « vise » ou « croit », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « prévision », « estimation », « vise », « projections », « cibles », « continue », ou toute version analogue de ces verbes et termes, y compris leurs négatifs, ou qui énoncent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris, y compris et sans s'y limiter, les résultats de l'étude de faisabilité concernant le projet d'expansion potentielle de la mine du Lac Bloom. Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : des retards dans le projet; la disponibilité continue de capital ou de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs du minerai de fer; des défaillances des usines, des équipements ou des processus à opérer tel que prévu; des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; ainsi que les facteurs traités dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle de 2019 de la Société et les risques et incertitudes présentés dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, ces deux documents étant disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Rien ne garantit que cette

information se révélera exacte, les résultats réels et événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective. Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes et est fondée sur les avis et estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige.